**Annexe au Guide « Concevoir et mettre en œuvre un système de monitoring ».**

**Plan de monitoring – Contenu indicatif**

Structure

[1. Identification du projet / programme 2](#_Toc468718302)

[2. Objectifs et champ d’action du Monitoring 2](#_Toc468718303)

[3. Systèmes en place pour la collecte des données dans le contexte d’intervention 2](#_Toc468718304)

[*4.* Plan de suivi des indicateurs 3](#_Toc468718305)

[5. Travaux ponctuels M&E (études, revues, évaluations) 3](#_Toc468718306)

[6. Plan de suivi du contexte 3](#_Toc468718307)

[7. Plan de diffusion et utilisation de l’information 4](#_Toc468718308)

[8. Planification des ressources : moyens et compétences 5](#_Toc468718309)

[9. Annexes 5](#_Toc468718310)

[I. Calendrier des activités de monitoring (incluant référence à l’évaluation et au rapports) 5](#_Toc468718311)

[II. Budget 5](#_Toc468718312)

[III. Suivi des valeurs cibles 6](#_Toc468718313)

1. Identification du projet / programme

[Délegation Tdh ]

[Rappel de la vision de l’organisation]

[Programme] / [Projet ] Intitulé et rappel des grandes lignes du projet

[Budget]

[Dates]

1. Objectifs et champ d’action du Monitoring

[Objectif du monitoring ] Indiquer, dans un paragraphe, les objectifs principaux surlesquels se concentreront le système de monitoring (toutes les dimensions du projet ne feront pas l’objet de la même attention et tous les objectifs du monitoring n’auront pas la même importance selon les projets). Exemple : *Fournir les information nécessaire pour assurer une gestion orientée vers l’impact, améliorer la réactivité efficience et l’efficacité, orienter et nourrir le plaidoyer, fournir des évidences pour un passage à l’échelle, renforcer les capacités et la participation des partenaires, redevabilité envers les bailleurs, envers les autorités nationales et les bénéficiaires, faciliter la prise de décision, nourrir la préparation d’une stratégie de sortie, assurer le respect des stratégies et les approches définies (…)]*

[ Champ d’action ] Domaine d’application, degré de complexité, degré d’expertise et de précision, degré de participation souhaitable et faisable des acteurs.]

(Voir page 10-12 et 19-20 du guide « Concevoir et mettre en œuvre un système de monitoring »).

1. Systèmes en place pour la collecte des données dans le contexte d’intervention

[Cette section décrira les systèmes et mécanismes de collecte de données en place et le circuit d’information en place dans le contexte, travaux ponctuels de recherches ou d’études, mené au niveau des institutions nationales et organisations partenaires ou acteurs dans le domaine. L’objectif de cette analyse est d’identifier les ressources déjà disponibles (données secondaires, outils) et les besoins en information non couverts afin de ne pas dupliquer les travaux de collecte et de renforcer le système en place. Exemple *: brève description sur la manière dont l’information relative aux cas de justice juvénile est géré par les différents acteurs en charge. Dans le cas de la nutrition, par exemple, mentionner les enquêtes menées régulièrement par d’autres acteurs (e.g. enquête SMART) auxquelles Tdh pourrait recourir au moins partiellement. Cette section pourrait aussi décrire brièvement le système de gestion de l’information sur la santé maternelle et infantile, ou bien, dans le domaine de la protection, les flux d’information, les mécanismes de collecte et analyse de données coordonnés au niveau du cluster, ou au niveau inter-agences…avec lesquels le système M&E de Tdh serait connecté.*

1. Plan de suivi des indicateurs

[Pour chaque résultat et sur base du travail réalisé dans la phase de préparation (définition des besoins en information), un indicateur est défini précisément, ainsi que ses modes de calcul et la définition des tâches. Il s’agit d’un document-clé du plan de monitoring, qui peut être éventuellement adapté et complexifié. Référence Guide monitoring : page 35.]

**

[ Pour compléter le plan de suivi des indicateurs, cette section pourra inclure une explication sur la faisabilité du plan, les éléments encore à clarifier ainsi que des questions clés à aborder régulièrement nécessaire pour le suivi et qui ne sont pas capturés par les indicateurs Intérêt des population, demandes persistantes pour d’autres besoins, impact négatifs observés (sur l’environnement, des populations, la sécurité ; questionnement sur le sens des actions imprévus,…).

Cette section abordera les questions liées à la confidentialité des données: comment la privacité et la confidentialité seront garanties, qui a accès aux données, anonymisation…

La section décrira également le système de supervision et d’assurance qualité des données (capacité technique disponible et mécanismes pour la gestion des données et la vérification de la qualité).

Pour les indicateurs plus complexes, l’utilisation de la fiche ci-dessous est recommandée pour guider la réflexion. ]

**

1. Travaux ponctuels M&E (études, revues, évaluations)

[Cette section décrira brièvement les travaux ponctuels liés au M&E prévus dans le cadre du projet: étude de base, revue à mi-parcours, enquêtes, travaux de recherche opérationnelle, évaluation à mi-parcours, thématique ou finale, ect… (à reprendre dans le calendrier en annexe I).]

1. Plan de suivi du contexte

[Ce tableau réfère au suivi de l’évolution des éléments du contexte politique, social, environnemental, sanitaire, géopolitique qui peuvent influer sur le projet. Des outils plus spécifiques adaptés aux intervention WASH et Sécurité alimentaires existent et devraient être utilisés par les équipes de Tdh (exemple : calendrier des activités saisonnières).]

[Le tableau ci-dessous peut être utilisé pour discuter les récents développement affectant les activités ou la stratégie du projets afin de permettre d’identifier à temps également de nouvelles opportunités et leviers d’action. Les facteurs affectant positivement le projets devront donc être également inclus dans la discussion. ]



[Le suivi du contexte peut se faire sur base d’indicateurs quantitatifs (e.g. indice des prix, indicateurs de sécurité alimentaire, indicateurs épidémiologiques) comme d’information plus qualitative.

Si des éléments constituent des risques pour le projet, utiliser / actualiser la matrice d’analyse des risques du manuel GCP qui aura été élaborée durant la phase de planification stratégique, (Manuel de cycle de projet, p. 47 ) (Voir fichier Excel ci-dessous)].



1. Plan de diffusion et utilisation de l’information

[Cette section synthétise l’usage qui sera fait de l’information: comment les données collectées et analysées peuvent être utilisées pour informer les décisions à prendre pour le pilotage du projet en incluant les acteurs pertinents. Le tableau référé ci-dessous indiquera également quelles sont les actions nécessaires pour garantir que l’information sera diffusée de la bonne manière aux bonnes personnes et au bon moment, pour répondre à des objectif pertinents. Voir chapitre 7 (p. 36-39) du guide : Partager l’information pour qu’elle soit utile et référer à l’annexe 2 (analyse des acteurs à associer). ]

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Utilisation des données – (Pourquoi ?)** *Avec quel objectif l’information va-t-elle être utilisée (pilotage opérationnel, pilotage stratégique, promotion, redevabilité, plaidoyer, consolider les enseignements tirés de l’expérience).* | **Acteurs** *-(Pour et avec* ***qui ?)***  *Qui sera impliqué et à quel niveau (collecte, réflexion critique, sur le plan opérationnel, stratégique, destinataire de l’information* | **Modalités** *et* **format (Comment)** *Comment l’information sera communiquée, présentée selon l’audience –quand ?* | **Qui ?**  *Qui diffuse l’information, qui s’assure que l’information sera bel et bien utilisée. ?* | **Quand ?**  *Périodicité des rapports et compte-rendu, événements, réunions, moments formels et informels* |

**

*Quand la réflexion aura été menée, cette information peut éventuellement être incluse dans le Plan de suivi des indicateurs (PMP) dans des colonnes supplémentaires afin de ne pas dupliquer les outils et pour favoriser une vision d’ensemble.*

1. Planification des ressources : moyens et compétences

[Pour la mise en œuvre du suivi, le plan reflètera quels sont les moyens et compétences nécessaires au bon fonctionnement du système de monitoring au niveau :

* Ressources humaines : capacités disponibles au sein de Tdh et des partenaires, formations nécessaires, besoins en consultants, collaborations entre institutions et acteurs, organisation de l’unité de suivi et évaluation (si existante)
* Besoins en formations
* Ressources nécessaires pour le système de gestion de l’information : degré d’informatisation nécessaire et appropriés, matériel informatique, logiciels, supports de collecte des données, stockage.
* Ressources nécessaire pour la tenue de réunions de suivi opérationnel et stratégique, événements
* Ressources nécessaires pour la diffusion de l’information : impression,…

Le plan de Monitoring contiendra un budget indicatif pour le suivi des activités (voir annexe). ]

1. Annexes

## Calendrier des activités de monitoring (incluant référence à l’évaluation et au rapports)



## Budget

Un budget sera annexé au plan de monitoring. Pour organiser la réflexion autour du budget, voir fichier Excel ci-dessous (indicatif) :



## Suivi des valeurs cibles

Cet outil peut aider à visualiser les progrès en termes quantitatifs vers les valeurs cibles du projet. A adapter selon le degré de complexité et la nature du projet (par exemple en désagrégeant par genre, groupes de bénéficiaires, âge), à connecter avec des bases de données du projet…

